



Rue du port – 22260 PONTRIEUX
02.96.95.17.20 / 06.83.17.34.68



clubkayakpontrieux@wanadoo.fr
www.canoe-kayak-pontrieux.fr

✓ Ouverture du club:

En été (juillet & août) : tous les jours sauf le dimanche. Horaires :
9h – 12h et 14h – 18h

✓ Locations:

Matériel disponible : kayaks auto videurs dépontés biplaces, et kayaks d'initiation rivière monoplaces, Stand Up Paddle (SUP).

Les locations **sans encadrement** ne peuvent se faire que sur le plan d'eau du port de Pontrieux (2 Kms de longueur), avec respect des limites autorisées.

tarifs	SUP	KAYAK 1 place	KAYAK biplaces
1 heure :	9,00 €	9,00 €	13,00 €
1 heure ½ :	12,00 €	12,00 €	17,00 €
2 heures :	14,00 €	14,00 €	20,00 €

✓ Cours particuliers, avec moniteur (sur RdV) :

1 heure : 25,00 € 2 heures : 45,00 €

✓ Stages/formules abonnements pour les jeunes :

☞ Eté : 5 jours (5 ½ journées), du lundi au vendredi.

Tarifs : La 1^{ère} semaine : 70 €. Les semaines suivantes : 60 €

Les enfants déjà initiés peuvent se joindre au groupe pour :

Une ½ journée : 15,00 €, la ½ journée du vendredi : 20,00 €

Paiements acceptés : espèces, chèques, chèques vacances, Tickets Evasion de la CAF (pas de cartes bleues).

CANOË & KAYAK DE RIVIÈRE

Selon les saisons, 3 sites de navigation adaptés :

- Le plan d'eau du port de Pontrieux, pour l'initiation.
- Le moulin du Richel à Pontrieux, pour l'apprentissage de l'eau-vive.
- La rivière en amont de Pontrieux, navigable sur une portion de 15 kms (parcours avec déversoirs).



LES FORMULES

► Locations

Sur le plan d'eau du port de Pontrieux uniquement.
Matériel : kayaks et canoës biplaces, kayaks individuels. Durées : 1h, 1h30 ou 2h.

► Cours individuels avec moniteur

Sur rendez-vous. A l'heure.

► Stage pour enfants

Du lundi au vendredi, forfait abonnement comprenant 4 matinées (9h30 à 12h) ou après-midi (14h à 16h30) et une ½ journée en rivière (9h à 12h ou 14h/17h) le vendredi.

Contenu : Initiation ludique et collective à la pratique du kayak en eau calme, jeux, balades et descente de rivière le vendredi.



Conditions générales :

Les pratiquants majeurs ou leur représentant légal pour les mineurs attestent de leur aptitude à nager au moins 25 mètres et à s'immerger, ou présentent un certificat d'une autorité compétente.

Les enfants de moins de 12 ans sont encadrés ou accompagnés.

Les pratiquants doivent porter en permanence le gilet de sauvetage fourni par le club.

Tenue vestimentaire :

Exemple d'équipement vestimentaire à prévoir, selon la météo : Short, Tee- Shirt, Lycra ou polaire, pantalon KWay, shorty néoprène, coupe-vent, chaussures fermées, protection solaire.